

2AF INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros

Siège social : MERIGNAC (33700) 15, rue Chanzy

RCS Bordeaux

**ACTE DE DISPENSE DE NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
DU FUTUR ASSOCIE DE LA SOCIETE 2AF INVEST**

Le soussigné :

Monsieur Arnaud FAUREL, né le 2 avril 1980 à Brive-la-Gaillarde (19), demeurant 15 rue Chanzy (33700) MERIGNAC,

Seul futur associé de la Société 2AF INVEST,

A, préalablement à la décision qui fait l'objet des présentes, exposé et rappelé ce qui suit :

Le soussigné est convenu de constituer une Société par actions simplifiée moyennant :

- Un apport en nature d'une valeur de MILLE (1.000) Euros portant sur les 1.000 parts sociales qu'il détient dans le capital social de la Société COLLECTIF GESTION PRIVEE, société à responsabilité limitée au capital de 1.800 Euros dont le siège social est situé 15 rue Chanzy (33700) MERIGNAC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 977 769 645.
- Un apport en numéraire d'une somme de DEUX MILLE (2.000) Euros.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le soussigné constatant que les apports en nature ci-dessus décrits répondent aux conditions fixées par l'article L. 227-1 du Code de commerce, c'est-à-dire qu'ils n'excèdent pas un montant de TRENTE MILLE (30.000) Euros et la valeur totale de l'ensemble des apports en nature non soumis à l'évaluation d'un commissaire aux apports n'excède pas la moitié du capital,

Décide de ne pas recourir à un commissaire aux apports pour l'évaluation de ces apports.

Fait à Bordeaux
Le 1^{er} août 2023

Monsieur Arnaud FAUREL